

Meinrad Perrez

Les sciences humaines ont-elles besoin d'une épistémologie spécifique ?^()*

INTRODUCTION

Au début de ce siècle, ce fut surtout Dilthey (1923, 1964) qui développa une conception métathéorique des sciences en les divisant en deux types opposés : les sciences de la nature (« Naturwissenschaften ») et les sciences de l'esprit (« Geisteswissenschaften »). *L'objet* des premières est, selon lui, la nature, et celui des secondes l'esprit et les créations de l'esprit, à savoir la culture. Les buts des sciences naturelles seraient la description, l'explication et la prévision des phénomènes par la découverte des lois causales, par contre les « Geisteswissenschaften » visaient à comprendre les phénomènes par la description du singulier et par la découverte des motifs et du sens. L'histoire, l'unicité de la personne etc. seraient les objets de cette discipline. Ces deux approches se distinguent par conséquent aussi dans les *méthodes*. La première, utilisant l'observation systématique et l'expérimentation, laisserait à l'autre la compréhension critique et l'herméneutique. La cohérence logique des propositions et l'objectivité servent comme *critère* de la connaissance des sciences naturelles, et l'expérience personnelle d'évidence ainsi que la plausibilité interne, comme critère des sciences humaines. Le tableau suivant présente les deux positions.

Dans ce qui suit nous nous proposons de montrer que cette dichotomie scientifique n'est pas nécessaire. Elle repose sur un dualisme ontologique qui prétend connaître la « nature » de ses objets avant d'en entreprendre l'investigation.

(*) Je remercie cordialement Bernard Plancherel pour ses remarques pertinentes.

Tableau 1

	Sciences naturelles	Sciences lettres
Objet	nature	esprit
Buts	décrire / expliquer découverte de lois	comprendre découverte de motifs description du singulier
Méthodes	observation / expérimentation	Compréhension critique / herméneutique
Critères	cohérence logique	expérience d'évidence personnelle du chercheur
	objectivité fidélité validité	cohérence interne

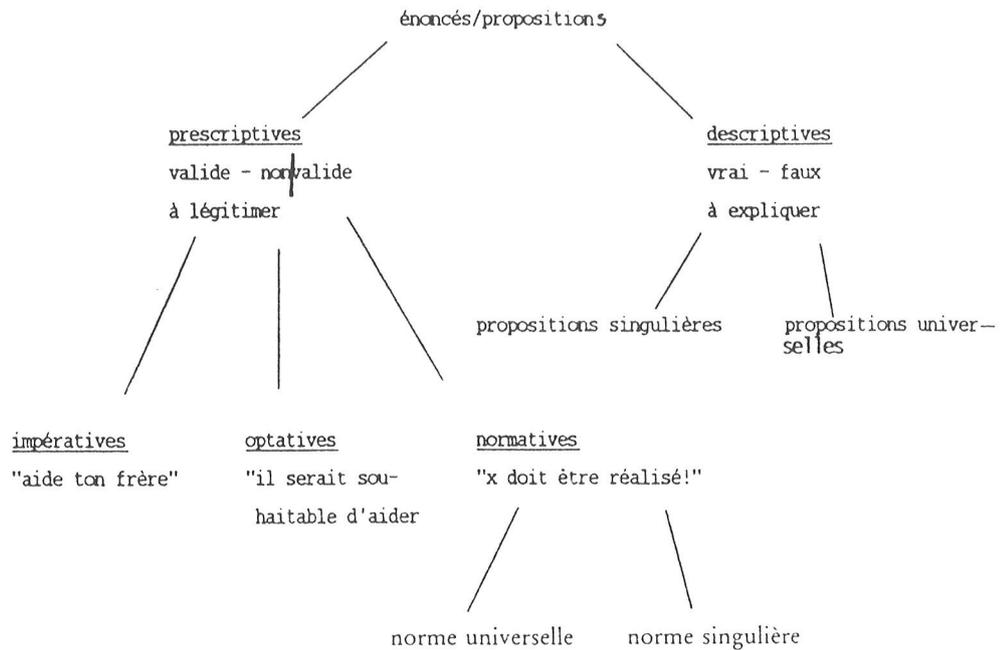
Un des premiers à avoir critiqué cette dichotomie ontologique fut Windelband (1924). Il opposa à la distinction « Nature/Esprit » la distinction entre les lois universelles (« Gesetze ») et les événements singuliers (« Ereignisse »). Il en déduisit deux types de sciences : les sciences naturelles et les sciences historiques. Du point de vue formel des buts de la connaissance, les sciences naturelles recherchent des lois abstraites, et les sciences historiques des « Gestalten ». Ces sciences événementielles produisent des propositions singulières alors que les premières produisent des propositions universelles. L'histoire a selon Windelband (1924) la tâche de faire revivre idéellement les événements du passé dans leur individualité.

Au niveau des propositions, les sciences naturelles se caractérisent par la formulation de jugements généraux et apodictiques, et les sciences historiques par la formulation de propositions singulières et assertoriques. Aujourd'hui, on appelle les premières « propositions universelles », et les secondes « propositions singulières ». Les unes s'intéressent à des aspects généralisables de la réalité, alors que les autres s'intéressent à des événements uniques. Les mêmes phénomènes de la réalité sont susceptibles de faire partie de deux visions scientifiques. Windelband a appelé « nomothétique » la pensée scientifique à l'œuvre dans la science des lois, l'autre il l'a appelée « pensée idiographique ».

Au lieu d'opposer les sciences humaines aux sciences naturelles et les sciences nomothétiques aux sciences idiographiques, nous faisons ici, avec Weingartner (1971), la distinction entre les sciences prescriptives et les sciences descriptives — selon la qualité des énoncés ou propositions qui sont à justifier. Cette distinction se rapproche — tout en n'étant pas identique — de la différence entre « Idealwissenschaften », les sciences idéales (mathématiques, éthique) et les « Realwissenschaften » (comme la biologie, la psychologie ou l'histoire).

Les sciences humaines ont-elles besoin d'une épistémologie spécifique ?

Les sciences prescriptives ont comme but de justifier les énoncés du type prescriptif :



Il est évident que nulle notion de science ne peut être formulée sans présupposé. Sa définition s'alignera sur les buts qu'on veut poursuivre avec la science et sur la notion de vérité et d'objectivité. Les buts que nous proposons ici se centrent autour de l'idée que les solutions cognitives qu'une science donne à certains problèmes ne seraient pas seulement des opinions privées. Elles devraient tendre vers une validité intersubjective. La notion de vérité est dans cette conception une qualité des *résultats* de l'activité scientifique, tandis que l'objectivité est un critère de cette *activité* (cf. Popper, 1966). Si on admet ces buts et ce genre de critère, on admet certaines prescriptions pour une science descriptive. Mais ces prescriptions sont des propositions au niveau du métalangage.

Le *Langage d'objets* consiste dans des énoncés sur des objets et le *métalangage* dans des énoncés sur le langage d'objets. Les deux peuvent être descriptifs ou prescriptifs :

Tableau 2

	Descriptive	Prescriptive
Langage d'objets = Langage dans lequel on fait des énoncés sur des objets	« Jean a un quotient intellectuel de 100 »	« Jean devrait avoir un quotient intellectuel de 100 »
Métalangage = Langage dans lequel on fait des énoncés sur le langage d'objets	« Une proposition est expliquée si elle est déductible de prémisses vraies »	« Les propositions du langage d'objets doivent être précises »

Toute notion de science repose donc, au niveau du métalangage, entre autres sur des énoncés prescriptifs — il en va de même pour les sciences descriptives qui se définissent par la qualité de leurs propositions descriptives qu'elles tentent d'expliquer.

Dans la suite, nous ne nous référons qu'aux sciences descriptives. Si une partie des sciences prescriptives fait partie des sciences humaines, elle ne sera pas sujet du discours suivants, sachant que les sciences prescriptives exigent d'autres méthodologies, à savoir des méthodologies philosophiques.

Les propositions descriptives peuvent être divisées en trois types différents, selon le savoir qui est poursuivi : les propositions nomologiques, les propositions technologiques, et les propositions singulières. Toutes les trois jouent un rôle important dans les sciences humaines. Le passage suivant reprend des idées déjà exposées en partie dans des publications antérieures (Perrez & Patry, 1982).

PROPOSITIONS NOMOLOGIQUES ET SAVOIR NOMOLOGIQUE

Qu'entend-on par savoir nomologique ?

Par savoir nomologique, on entend des connaissances portant sur le rapport entre des variables. Ces connaissances sont exprimées sous forme de lois parmi lesquelles on distingue les lois déterministes et les lois probabilistes. Les lois déterministes s'expriment de la manière sui-

vante : « Pour tout X : si X = A, alors B ». Autrement dit : dans tous les cas où les conditions de type A sont réalisées, les conditions de type B sont également réalisées. » (Hempel 1977, 79). Les lois probabilistes comportent quelque part une probabilité ; par exemple : « Pour tout X ; si X = A, alors, avec une probabilité p. B ». Nous ne pouvons pas nous étendre ici sur la distinction entre les lois déterministes et probabilistes ; nous mentionnerons seulement que la plupart des lois relatives aux sciences humaines sont de type probabiliste, ce qui peut engendrer des difficultés dans les possibilités d'explication des événements. (Cf. Stegmüller, 1969)

Selon Weingartner (1971, 63), les lois doivent nécessairement remplir les conditions d'universalité, de contenu, de forme implicative, de confirmabilité, de criticabilité relative et de corrigibilité par un nouveau savoir, d'appartenance à un système et de référence à des faits objectifs. Pour garantir *l'universalité*, il faut qu'il y ait dans la loi au moins des variables qu'on ne puisse pas réduire à des constantes, ce qui signifie p. ex. que dans l'antécédent, une affirmation générale doit d'une manière ou d'une autre être énoncée ou alors, il doit y avoir différents types de conditions qui puissent être résumées par « A » ou « B ». Ainsi, les énoncés singuliers sont exclus (ibid., 30). Une loi ne décrit pas p. ex. un acte concret d'agressivité ou de frustration. Elle décrit la relation de ces deux phénomènes en général.

Par *contenu* empirique, Weingartner (1971) veut dire qu'un certain nombre d'énoncés de base non normatifs sont logiquement exclus de la loi, c'est-à-dire il y a d'autant plus de contenu que la proposition est moins vague. La *forme implicative* se rapporte à la formulation des lois (« si A, alors B »). La *confirmation* signifie que les énoncés de base (non normatifs dans le cas des sciences empiriques) doivent être logiquement compatibles avec la loi. Quelques-uns de ces énoncés sont, à l'aide de conditions restrictives concrètes (qui dans le cas de notre exemple précédent serait la description d'un acte concret d'agressivité), logiquement déductibles ou explicables par l'hypothèse (la loi). Dans le cadre des théories empiriques, les conditions restrictives sont des propositions de base. Les instances critiques seront donc des principes de la logique et des propositions empiriques de base.

Concernant *l'appartenance* à un système, nous y reviendrons plus loin en liaison avec la théorie.

La *confirmation de la loi est limitée à un domaine déterminé qui doit être chaque fois implicitement ou explicitement précisé* : « Every law has a limited extension or domain of validity — one beyond which is becomes definitively false » (Bunge, 1967a, 347). La loi se réfère à un ou plusieurs aspects du modèle idéal d'un système réel. Dans la loi, des aspects sélectionnés de faits généralement très complexes (qui sont carac-

térisés par un grand nombre, toutefois inconnu, de variables) sont mis en relation les uns avec les autres. Une représentation idéalisée des relations est sous-entendue. Par conséquent, afin d'expliquer totalement un fait déterminé, il faudra faire référence à plusieurs lois différentes, mais non incompatibles.

Le savoir nomologique est au service de *buts théoriques*. Il permet l'intégration du singulier dans des systèmes de lois et par conséquent une meilleure compréhension de la nature de certains aspects de la réalité. Dans le cas idéal, il permet l'explication et la prédiction d'événements singuliers. Par explication, dans le cas de lois déterministes, on entend la déductibilité d'une proposition singulière à partir d'une loi confirmée et à partir de conditions restrictives ou la déductibilité d'une loi à partir d'une théorie supérieure (Cf. Stegmüller, 1969).

La structure d'un argument explicatif dans le sens connu de Hempel & Oppenheim est la suivante :

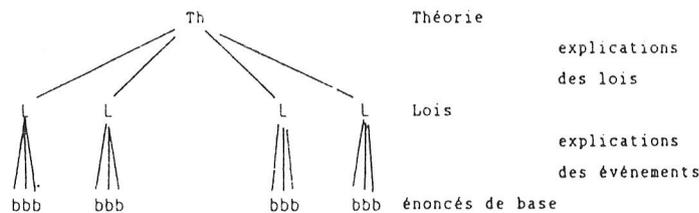
1. *Loi empirique confirmée*, décrite par une proposition universelle.
Structure : « $a \rightarrow b$ ».
p. ex. « Si frustration, alors agressivité ».
2. *Condition restrictive concrète*, décrite par une proposition singulière sur un événement concret « A » étant une instance de « a ».
p. ex. « Pierre a subi une frustration à 2 heures à Genève ».
3. Phénomène singulier concret à expliquer, décrit par une proposition singulière « B ». « B » est une instance de « b ».
p. ex. « Pierre réagit d'une manière agressive à 2 h 15 à Genève ».

Les propositions 1 et 2 constituent la prémisse ou l'explanans et la proposition 3 la conclusion ou l'explanandum. Dans le cas des lois probabilistes l'inférence n'est pas déductive mais inductive.

Le rapport hiérarchique entre les différents éléments dans l'explication des événements et des lois se présente de la manière suivante :

Figure 1

Rapport entre énoncés de base, lois et théorie dans l'explication des événements et des lois (cf. Perrez, 1979, 102).



Les représentants des sciences humaines à tendance nomologique (p. ex. Opp, 1970 ; Westmeyer, 1973 ; Herrmann, 1979a) partent du présupposé que la réalité à analyser possède certains aspects d'ordre qui, en principe, peuvent être reconstruits de manière nomologique.

Dans les sciences humaines, il y a maints exemples de découvertes de lois dans le domaine de la réalité humaine, comme cela est largement démontré par la psychologie. Une bonne partie cependant des lois psychologiques ne sont pas du type de lois déterministes, mais probabilistes, ce qui a aussi des conséquences pour la structure de l'explication, mais ne sera discuté ici.

PROPOSITIONS TECHNOLOGIQUES ET SAVOIR TECHNOLOGIQUE

À côté du but théorique d'accéder à la connaissance de lois, les sciences humaines visent également une connaissance de *l'application pratique* : le savoir technologique. La connaissance nomologique permet l'explication d'événements ; la recherche technologique vise à acquérir un savoir concernant la production des phénomènes. Le savoir technologique se définit par son rapport à l'action. Des énoncés de ce type décrivent des actions qui permettent d'atteindre des buts définis. Selon Bunge, les règles technologiques sont « stable norms of successful human behavior » (1967b, 132).

Comme l'a fait Bunge (1967b), nous allons abréger « règles technologiques » par « F per T », c'est-à-dire « Pour atteindre F, fais (sous les conditions données A, D) T ! » Il faut également noter que le traitement T peut supposer des formes très complexes et peut, par exemple, être formulé sous la forme d'un algorithme pouvant comprendre p. ex. des sous-buts ou des règles partielles.

Comme illustrations pour les règles technologiques, on peut mentionner la méthode de désensibilisation systématique (Wolpe, 1958), certains rites d'exorcisme, la méthode du Brainstorming, le training auto-gène. On ne peut toutefois pas dire à toutes ces règles qu'elles sont fondées scientifiquement, raison pour laquelle il s'agit de préciser ce que nous entendons par « fondement scientifique de règles technologiques ».

Contrairement à ce qui se passe pour les énoncés nomologiques, ce n'est pas le critère de « vérité », mais le critère « d'efficacité » qui caractérise les règles technologiques. La règle technologique « F per T » est reconnue comme étant efficace lorsque le but « F » peut être, avec une grande probabilité, atteint au moyen de « T ». Plus précisément, on peut déterminer pour les règles technologiques des taux d'efficacité qui concordent avec la probabilité qu'au moyen de T, le but F peut être atteint. Une première question à laquelle on doit répondre de manière

scientifique peut se formuler de la manière suivante : « Est-ce que l'application de la règle technologique « F per T » est efficace pour atteindre F » ou « Quel taux d'efficacité possède la règle « F per T » pour F ? »

Si la règle « F per T » est vraiment efficace ou si le taux d'efficacité est connu, la question suivante se pose alors : « Pourquoi « F per T » est-elle efficace (dans cette mesure) ? »

Dans les sciences humaines tout savoir sur des méthodes d'intervention repose sur ce genre de proposition. Ceci a été bien mis en évidence pour la psychothérapie dans l'ouvrage de Huber (1987) ou pour la pédagogie par Patry (1987).

PROPOSITIONS SINGULIERES ET SAVOIR FACTUEL

Dans les sciences humaines, on vise à atteindre un troisième savoir qui se distingue des deux autres en ce qui concerne la question de la généralisation : le savoir portant sur des faits ou savoir factuel. Les connaissances nomologiques aussi bien que technologiques concernent des généralisations plus ou moins extensives, dans le premier cas de nature théorique, dans le deuxième de nature pratique. La connaissance des faits par contre porte sur le singulier et est décrite par des propositions singulières comme cela a déjà été distingué par Windelband. Elle se rapporte au statut de caractéristiques définies d'une population déterminée ou d'individus déterminés, à un moment donné. Entre ces différentes caractéristiques, on ne doit pas trouver des relations telles que « si ... alors » ou « plus ... plus », et d'autre part, on ne doit pas viser la possibilité de généraliser les résultats à d'autres situations, lieux ou temps. On peut tout au plus, à partir d'un échantillon représentatif de personnes, tirer des conclusions pour une population correspondante. Ce savoir factuel a par conséquent un contenu informatif beaucoup plus restreint que les savoirs nomologique et technologique.

Nous allons maintenant décrire quelques fonctions qui sont fréquemment liées à l'acquisition d'un savoir factuel :

La conception historiographique et la description de certaines caractéristiques de type psychologique ou sociologique d'une population déterminée ou d'individus déterminés, dans une région déterminée, à un moment donné ou pendant une période de temps bien déterminée. Dans beaucoup de cas, on peut parler ici de la conception et de la description d'*explananda potentiels*. On peut mentionner comme exemple les résultats empiriques concernant la distribution de la population selon des critères sociostructurels, à un moment déterminé, dans une région géographique délimitée ; ou bien la question se rapportant au style d'enseignement des maîtres, d'après des critères sélectionnés dans un pays ou dans une région à un moment donné ; ou encore les résultats épidémiologiques de différents types.

Nous incluons la *description de la pratique* dans cette première fonction de l'acquisition du savoir des faits, non dans le sens de la vérification des hypothèses technologiques mais afin de savoir avec quelle fréquence les praticiens mettent en œuvre une technologie déterminée pendant une période déterminée, et comment le succès des praticiens est évalué d'après des critères déterminés. Il peut p. ex. être historiquement ou pratiquement important de savoir avec quelle fréquence une méthode médicale est mise en pratique dans certaines institutions, et comment les succès de ces institutions sont évalués. Toute science de l'histoire qui a comme intention de reconstruire des événements du passé dans leurs séquences produit de telles propositions singulières et des systèmes de telles propositions.

Une deuxième fonction apparaît en rapport avec l'explication des faits. L'explication d'explananda psychologiques ou sociologiques requiert, en plus d'un savoir nomologique approprié, la connaissance des *conditions restrictives* pertinentes. Celles-ci représentent des événements singuliers limités temporellement ou des états qui, par des méthodes de recherche appropriées (p. ex. par le diagnostic dans le domaine de la psychologie) peuvent être identifiés. Elles sont aussi décrites par des propositions singulières.

Si les conditions restrictives de l'événement à expliquer se situent au présent, la recherche de celles-ci se réduit alors à l'étude des conditions actuelles. Des exemples typiques sont donnés dans le domaine de la recherche comportementale par les analyses de contingence : en effet, dans ce genre d'analyses, les conditions qui, en tant que parties de l'explanans, sont sensées expliquer la probabilité d'apparition de la réaction visée, sont systématiquement étudiées (cf. Ischi, 1980). Si les conditions restrictives se situent dans le passé, on se réfère alors à la méthodologie et à la problématique de la recherche historique.

Les deux types de savoir factuel cités recouvrent les buts les plus importants de ce type de recherche qui ne permet pas de faire de généralisations (à l'exception de généralisations à partir de l'échantillon représentatif sur l'ensemble de la population). Nous ne voudrions toutefois pas exclure la possibilité, pour le savoir factuel, de poursuivre d'autres buts comme p. ex. celui d'évaluation d'une intervention particulière.

Dans le savoir factuel, on ne cherche pas à atteindre une validité interne dans le sens de Campbell & Stanley (1963), étant donné que celle-ci se réfère uniquement à la validité d'énoncés du type « Si ... alors », c'est-à-dire à la question concernant des explications alternatives pour rendre compte de différences données. Le modèle de recherche d'un savoir factuel ne comprend pas de « treatment », mais seulement une (ou plusieurs) mesure (s). Les instruments de mesure (p. ex. les tests) utilisés dans ce but doivent toutefois remplir les critères requis : ils doivent être

objectifs, fidèles et valides. La question de savoir si ces instruments de mesure remplissent ces conditions est un problème relevant de la technologie scientifique qui ne sera pas abordé ici.

CRITERES MINIMAUX

Dans la mesure où les sciences humaines ont comme but la description, l'explication et la prévision des phénomènes humains, elles n'ont pas besoin d'une épistémologie particulière. Ceci est valable aussi pour les phénomènes humains comme la conscience, le comportement et les produits de l'esprit — comme p. ex. la littérature. Cela n'implique pas un monisme méthodologique de type quantitatif. L'ouvrage de Pourtois & Desmet (1988) met particulièrement cela en évidence en présentant les méthodes scientifiques qualitatives.

Comme critères minimaux pour qu'on puisse parler d'une discipline de type scientifique, on exige, dans la tradition de la philosophie analytique, au moins deux critères : le *premier* demande que les propositions qui décrivent la solution d'un problème scientifique soient reliées entre elles par une logique acceptée. Si l'on admet qu'elles puissent se contredire logiquement, on se trouve alors face à une entreprise d'anarchie intellectuelle plutôt que scientifique. Cela n'implique pas que la réalité décrite soit une réalité non contradictoire. On peut la décrire sans problème par un système de propositions non contradictoires. L'énoncé : « La réalité sociale se caractérise par des contradictions » est une phrase logiquement correcte qui décrit une réalité contradictoire. Une théorie qui doit expliquer ces contradictions devrait dans le sens du premier critère être logiquement cohérente. Agazzi parle dans ce contexte de la notion de rigueur. « Il faut que dans une discipline les diverses affirmations soient liées entre elles de façon à constituer un *corpus* de connaissances suffisamment unitaire (Agazzi, 1979, p. 43). Ceci n'implique pas forcément, comme Agazzi l'a démontré, qu'une théorie soit de type quantitatif. La « Gestalttheorie » en psychologie est un bon exemple d'une théorie qualitative plus ou moins cohérente. (Cf. aussi Pourtois et Desmet, 1988).

Le *deuxième* critère exige qu'il y ait une *méthodologie de justification* ou de *critique* des affirmations descriptives ou théoriques. Les règles méthodologiques doivent respecter la nature des affirmations. Pour justifier la proposition descriptive que « le temps perdu de Proust est conduit selon une structure textuelle spécifique », on utilisera d'autres règles que pour justifier l'hypothèse que la perte de contrôle psychologique induit des états dépressifs. Dans le premier cas il s'agit d'une hypothèse idiographique sur un phénomène individuel, dans le second, d'une hypothèse nomologique plus ou moins universelle, exigeant une méthodologie expérimentale pour la justification ou la critique. Dans les

deux cas on ne renoncera pas au critère de l'objectivité — objectivité non comme « quelque chose qui est inhérent à l'objet », mais comme réalisation de « certains caractères méthodologiques qui garantissent au discours un statut « public » d'intersubjectivité contrôlable et ouverte » (Agazzi, 1979, pp. 47-48).

Si on renonce au critère d'intersubjectivité, on a recours à une théorie de la vérité du type révélation individuelle qui est le fondement des grandes approches dogmatiques, que ce soit dans les religions ou dans les idéologies, p. ex. dans le cas du marxisme ou d'une partie du courant psychanalytique où l'on ne cesse pas de justifier des propositions actuelles en s'appuyant sur des citations des grands visionnaires fondateurs, ce qui a été déjà discuté lucidement par J. Locke sous la dénomination de l'« argumentum ad verecundiam ».

OBJECTION A CES CRITERES

Nous ne reprenons pas ici la critique de toutes les objections usuelles comme p. ex. celle de l'identité du sujet et de l'objet, celle de la présence de la liberté ou de la finalité dans le domaine de l'humain ou l'existence du sens dans les phénomènes culturels. Agazzi (1979) ou Herrmann (1973) p. ex. ont déjà fort bien traité de ce genre d'objections. Nous nous permettons de limiter la discussion à deux thèses du domaine de la psychothérapie, qui nous est particulièrement familier.

OBJECTION 1

Ce sont les sujets dans leurs structures de signification et leurs rapports de sens qui sont l'objet des interventions psychothérapeutiques. Une science qui étudie cet objet doit utiliser des méthodes de compréhension, de signification et non d'explication. Le but est bien la compréhension et non l'explication.

De tels arguments sont avancés de nouveau ces derniers temps dans les discussions métathéoriques psychologiques. On oppose, dans la tradition de Dilthey, à un programme nomothétique un programme idiographique. La description de l'unicité humaine et culturelle dans la découverte du sens et des motifs se distingue, selon cette idée, de la description et de l'explication de faits qui reposent sur la recherche des liens causaux. On en conclut que les méthodes de recherche adéquates seront donc la réélaboration, l'empathie, la compréhension critique, plutôt que l'observation objective et l'expérimentation. Les critères de la recherche ne seront pas la consistance logique et l'intersubjectivité, mais la compréhension critique du chercheur et la cohérence interne de l'interprétation. C'est ainsi que Habermas trace le cadre d'interprétation herméneutique

C'est ainsi que Habermas trace le cadre d'interprétation herméneutique de la psychologie dans son ouvrage « Erkenntnis und Interesse » (1969). Nous nous appuyons sur quelques-uns de ses arguments dans les réflexions suivantes.

La psychothérapie est dans l'œuvre de Habermas un processus d'auto-réflexion, un acte de compréhension de relations symboliques. Pour le psychanalyste, la compréhension analytique n'a de valeur que si l'analysé l'accepte. La plausibilité empirique d'interprétations générales ne dépend pas, selon Habermas, d'observations contrôlables et d'une communication ultérieure entre chercheurs, mais uniquement de l'auto-réflexion et d'une communication entre le chercheur et son « objet » (Habermas, 1969, 318). Cette argumentation semble reposer sur un antagonisme douteux, l'opposition entre les choses de la nature et les phénomènes psychiques, et la prétendue opposition entre comprendre et expliquer. De plus, on y rencontre un mélange d'activité pratique et d'activité scientifique.

Les phénomènes tels que percevoir, comprendre, décider, les opinions, les motivations, les relations, sont en principe des faits directement ou indirectement observables de ce monde. Il n'y a pas de raison de penser que ces processus se déroulent ou s'initient par eux-mêmes, sans relations causales ou fonctionnelles. Les structures de sens ne sont pas seulement propres aux phénomènes humains et mentaux ; d'autres sciences essayent aussi de les découvrir. « Comprendre » et « expliquer » ne sont pas des concepts antagonistes. « Comprendre » est un phénomène psychique, une évidence subjective par laquelle une personne peut répondre avec une certaine certitude subjective à un « pourquoi ? » (Évidemment « comprendre » a encore d'autres significations comme par ex. « comprendre un texte »). La compréhension peut naître sous différentes conditions. Si je veux par ex. savoir pourquoi un patient montre une résistance à mon interprétation, je peux le comprendre *par empathie*, en me mettant à sa place, parce que je connais le passé de cette personne ou parce que j'ai déjà vécu de telles situations chez d'autres patients. Le processus de la compréhension provient alors de la mise en rapport de cet événement avec d'autres situations de résistance déjà rencontrées. Donc, on recourt ici aussi avec une grande probabilité à des rapports de lois, qui ne sont pas établis scientifiquement mais à partir de mon expérience personnelle (v. Möller, 1976, 38). Les conditions structurelles sont donc probablement analogues dans le phénomène de la compréhension à celles de l'explication scientifique qui est évidemment tout aussi adéquate pour arriver à une compréhension subjective. La compréhension naïve, qui ne repose pas sur le corpus rationnel de la psychologie, ne peut que servir à suggérer des hypothèses psychologiques, mais ne peut en aucun cas les vérifier parce que soumise à trop de biais (v. Stegmüller, 1969). Le contrôle scientifique de notre vue sur le monde se fait par des

méthodes contrôlées intersubjectivement, dont la construction et l'utilisation sont réglées par la méthodologie scientifique empirique. L'explication scientifique d'un phénomène permet sa compréhension scientifique. La méthodologie des Sciences de l'Esprit, décrite par Habermas dans le seul contexte psychanalytique, substitue au critère de « vérité » celui de « justesse de concordance » de l'interprétation, en confondant les buts scientifiques et thérapeutiques. Le thérapeute, lui-même acteur et partie d'un processus interactif psychologique, doit faire l'objet de la recherche. Dans son rôle, il peut émettre des hypothèses, mais il n'est pas la personne adéquate pour remplir le rôle simultané de sujet et d'objet de recherche.

Sa compréhension ou celle élaborée avec le patient peut être plausible et efficace du point de vue thérapeutique, mais cela ne dit rien sur la véracité des hypothèses subjectives. Tant que le thérapeute se base sur les « lois » découvertes par ses expériences personnelles et individuelles et qu'il relie celles-ci à la réalité, cette méthode n'expliquera pas pourquoi une certaine personne s'est comportée d'une certaine manière. Ceci explique plutôt pourquoi le thérapeute comprend subjectivement les raisons du comportement de la personne. Même s'il avait découvert un rapport réel, nous ne saurions rien sur cette réussite à cause des conditions expérimentales incontrôlées. Le critère de vérité est d'ailleurs probablement insignifiant au niveau thérapeutique. Si elles servent à élargir son champ de compréhension, de fausses interprétations peuvent aussi aider le patient. Au niveau thérapeutique pratique se pose plutôt la question de l'efficacité des interprétations, comme l'indique Habermas. Le critère de vérité est important au niveau scientifique quand il s'agit d'une part d'affirmer des liens causaux de la réalité, et d'autre part de montrer que tel phénomène est la condition antécédente ou la conséquence d'une loi.

Le débat « comprendre ou expliquer » a continué après la parution de « Erkenntnis und Interesse », en partie grâce à l'initiative de Habermas lui-même, et s'est élargi par des différenciations intéressantes. Ce troisième « round », comme le nomme Apel (1978), a traité de nouveaux aspects de la problématique. Pour une vue plus approfondie concernant ce sujet, on consultera Apel (1978), Habermas (1981), Wright (1974), Albert (1976), Stegmüller (1979) et Grünbaum (1984).

OBJECTION 2

Les disciplines nomothétiques décrivent des relations générales et ahistoriques. Elles ne peuvent rendre compte ni de l'historicité, ni de l'unicité du sujet, ni du fait que la connaissance des lois psychologiques rend celles-ci de ce fait même invalides. Cette thèse veut montrer que l'objet de la psychologie se différencie catégoriquement de celui des Sciences Naturelles justement par l'unicité de l'individualité humaine et

sa dimension historique qui marque les hommes ontogénétiqnement et culturellement. Les lois de la Nature seraient par contre ahistoriques.

Nous assistons ici aussi à une dichotomisation qui prend de l'importance en psychologie ces derniers temps. Les objets de la nature ne sont pas ahistoriques, si nous prenons comme critère de l'historicité la dimension du temps et le fait que des événements antérieurs ont une influence sur des événements futurs. Il existe également une histoire de la nature, et non seulement au niveau macrophysique de la topographie terrestre, de la zoologie ou des individus. Grünbaum (1984) a montré ceci, pour le domaine de l'électrodynamique classique, dans sa discussion sur la démarche herméneutique de Habermas : les champs électromagnétiques sont dépendants de la position, de la vitesse et de l'accélération qu'avaient les charges au préalable. L'action des lois ne doit pas être antagoniste à l'historicité ou l'unicité des phénomènes. Une des fonctions des explications scientifiques réside justement dans la découverte des causes de cette individualité ou singularité des événements, en mettant en relation cet événement avec les lois naturelles et les conditions historiques. Le type d'explication historique-génétique reconstruit la structure complexe de l'action simultanée de lois et de conditions historiques d'un développement. La génétique, comme exemple des Sciences humaines, nous montre la possibilité d'engendrer théoriquement une multitude d'individualités, par la combinaison d'un nombre relativement restreint de lois.

Si en tant que psychologues, nous ajoutons à la multiplicité génétique la variance interindividuelle des conditions d'apprentissage, nous pouvons imaginer les lois sous-jacentes à l'œuvre dans l'individualité. La combinaison des lois génétiques, de lois d'apprentissage et de conditions historiques uniques donneront, dans une configuration idiosyncratique, des conséquences idiosyncratiques. Aussi, le fait que certaines conditions antécédentes ne sont plus ou pas données dans certaines phases historiques de la société n'invalide pas ces lois. Par ex., le fait que le châtimeant corporel n'existerait plus dans une société imaginaire n'invalide pas le rapport conditionnel selon lequel, s'il est appliqué et en interaction avec d'autres conditions, il conduira, avec une probabilité élevée, à telles conséquences (V. Herrmann, 1973). L'énonciation d'une loi a une forme *conditionnelle*. Elle décrit certaines conséquences sous la présomption de certaines conditions antécédentes. Elle n'informe pas sur la présence ou l'absence de ces conditions antécédentes.

Dans la deuxième partie de la thèse, on postule la limitation des lois psychologiques. Elles perdraient leur valeur dès que la personne les reconnaît. La connaissance, la conscience, la réflexion ou l'auto-réflexion rendraient ces lois invalides. Une personne connaissant les relations, peut se dérober à leur action en changeant les conditions antécédentes, par ex. en menant à l'avenir des dialogues intérieurs plus constructifs. Mais,

comme cela a été dit ci-dessus, ceci n'invalide pas pour autant les hypothèses des lois, seules les conditions antécédentes changent et font intervenir à leur tour d'autres lois. Si par contre, la connaissance d'une relation change ou module déjà celle-ci (ex. : la connaissance de la psychologie publicitaire peut limiter l'influence de celle-ci), alors ce fait représente une nouvelle relation, plus complexe. C'est-à-dire que l'argument de la « connaissance » engendre de nouvelles hypothèses à investiguer. Si en psychothérapie par ex., nous pensions que la connaissance d'expériences enfantines ayant influencé le comportement pouvait libérer la personne des « contraintes historiques » de sa propre ontogenèse, ceci représenterait une nouvelle hypothèse nomologique à confirmer.

CONCLUSION

Pour revenir en conclusion à l'introduction, on peut constater que la conception de Windebland est bien compatible avec notre interprétation des sciences humaines. Ce qu'il a appelé des « Ereigniswissenschaften » (p. ex. l'histoire) seraient des sciences dont le but est le savoir factuel, exprimé par des systèmes de propositions singulières. La psychologie était d'ailleurs pour lui une science nomologique. Les sciences qui ont comme objet la littérature sont, dans notre compréhension, en partie des disciplines historiques de l'ordre du savoir factuel (sans vouloir réduire l'histoire à ce type de savoir, étant donné qu'il existe des courants dans la science historique qui visent un savoir nomologique). Si le théoricien de la littérature fait, hors de l'intérêt historique, des propositions sur la structure d'un texte, il confronte des propositions théoriques (comme en sémiotique) à des textes concrets, et ses idées théoriques sont dans ce sens susceptibles d'être soumises à une critique empirique. Nous n'avons pas discuté dans cet exposé des sciences prescriptives, qui font aussi partie des sciences humaines.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAZZI, E., Problèmes épistémologiques des sciences humaines, *Epistemologia*, 2, 39-66, 1979.
- ALBERT, H., *Aufklärung und Steuerung*, Hamburg, Hoffmann & Campe, 1976.
- APEL, K.-O., (Hrsg.), *Neue Versuche über Erklären und Verstehen*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1978.
- BUNGE, M., *The scientific research, I. The search for system*, Berlin, Springer, 1967a ; *The scientific research, II. The search for truth*, Berlin, Springer, 1967b.
- CAMPBELL, D.T. & STANLEY, J.C., Experimental and quasi-experimental designs for research on teaching, in N.L. Gage (Ed.), *Handbook of research on teaching*, Chicago, Rand McNally, 1963.
- DILTHEY, W., *Gesamte Schriften, Bd. V., 4. Aufl. 1964 ; (Erstanflage : Leipzig, 1923). Bd. VII, 4. Aufl. 1965*, Stuttgart-Göttingen : Teubner & Vandenhoeck-Ruprecht.

- GRÜNBAUM, A., *The Foundations of Psychoanalysis*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- HABERMAS, J., *Erkenntnis und Interesse*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1969 ; *Theorie des kommunikativen Handelns*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1981.
- HEMPEL, C.G., *Philosophie der Naturwissenschaften*, München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1977.
- HEMPEL, C.G. & OPPENHEIM, P., The logic of explanation, in H. Feigl & M. Brodbeck (Eds.), *Reading in the philosophy of science*, New York, 1953, pp. 319-352.
- HERRMANN, Th., Ueber einige Einwände gegen die nomothetische Psychologie, in H. Albert & H. Keuth (Hrsg.), *Kritik der kritischen Psychologie* (S. 41-83), Hamburg, Hoffman & Campe, 1973 ; *Psychologie als Problem*, Stuttgart, Klett, 1979a.
- HUBER, W., *La psychologie clinique aujourd'hui*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
- ISCHI, N., Analyse des fondements technologiques de la modification des contingences sociales en classe, *Schweizerische Zeitschrift für Psychologie und ihre Anwendungen*, 39 (2), 113-132, 1980.
- MÖLLER, H.-J., *Methodische Grundprobleme der Psychiatrie*, Stuttgart, Kohlhammer, 1976.
- OPP, K.D., *Methodologie der Sozialwissenschaften. Einführung in Probleme ihrer Theoriebildung*, Reinbek b.Hamburg, Rowohlt, 1970.
- PATRY, J.-L., Aussagen haben grossere Anwendungschancen, wenn sie in den Anwendungssituationen gültig sind, in G.-A. Eckerle & J.-L. Patry (Ed.), *Theorie und Praxis des Theorie-Praxis-Bezugs in der empirischen Pädagogik* (S. 83-102), Baden-Baden, Nomos, 1987.
- PERREZ, M., *Ist die Psychoanalyse eine Wissenschaft ?*, Bern, Hans Huber, 1979.
- PERREZ, M. & PATRY, J.-L., Nomologisches Wissen, technologisches Wissen, Tatsachenwissen — drei Ziele sozialwissenschaftlicher Forschung, in J.-L. Patry (Hrsg.), *Feldforschung*, (S. 45-66), Bern, Hans Huber, 1982.
- POPPER, K., *Logik der Forschung*, 2, erw. Auflage, Tübingen, J.-C. B. Mohr, 1966.
- POURTOIS, J.-P. & DESMET, H., *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Bruxelles, Mardaga, 1988.
- STEGMÜLLER, W., *Probleme und Resultate der Wissenschaftstheorie und Analytischen Philosophie, Bd. I. Wissenschaftliche Erklärung und Begründung*, Berlin, Springer, 1969.
- STEGMÜLLER, W., *Rationale Rekonstruktion von Wissenschaft und ihrem Wandel*, Stuttgart, Reklam, 1979.
- WEINGARTNER, P., *Wissenschaftstheorie I: Einführung in die Hauptprobleme*, Stuttgart, Frommann-Holzboog, 1971.
- WESTMEYER, H., *Kritik der psychologischen Unvernunft. Probleme der Psychologie als Wissenschaft*, Stuttgart, Kohlhammer, 1973.
- WINDELBAND, W., Geschichte und Naturwissenschaft, Rektoratsrede, Strasbourg 1894, in *Präludien. Aufsätze und Reden zur Philosophie und ihrer Geschichte*, 2, Bd. 9, Aufl. Tübingen, 1924.
- WOLPE, S., *Psychotherapy by reciprocal inhibition*, Stanford, Stanford University Press, 1958.
- Wright, G.H., *Verstehen und Erklären*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1974.